

DÉCOUVERTE DES DROITS DE L'ENFANT ET TÉMOIGNAGES

THÉMATIQUE :

L'ENSEMBLE DE LA
CONVENTION
INTERNATIONALE DES
DROITS DE L'ENFANT
(CIDE)

OBJECTIFS

Au terme de l'activité, l'élève sera capable :

- d'expliquer brièvement ce qu'est la CIDE et son rôle ;
- d'expliquer avec ses mots où en sont les droits des enfants à travers le monde, en mentionnant un exemple ;
- d'identifier, à partir d'une situation réelle, quels droits de l'enfant sont bafoués.

MÉTHODOLOGIE

- Travail de groupes
- Débat
- Expression artistique

COMPÉTENCES D'EPC DÉVELOPPÉES

Degré 1 : 8.1, 8.2.

Degré 2 : UAA 2.1.3, UAA 2.1.4, UAA 2.2.2, UAA 2.2.3, UAA 2.2.5-2.2.6.

Degré 3 : UAA 3.1.4, UAA 3.1.5, UAA 3.1.6, UAA 3.2.2-3.2.3, UAA 3.2.4, UAA 3.2.5.

NIVEAU

4^e cycle primaire et
1^{er} degré secondaire

COMPLEXITÉ

Niveau 2

DURÉE

50 minutes

MATÉRIEL

- Quelques journaux et magazines
- Une situation A, B ou C par élève (cf. annexe)
- Poster de la CIDE en version simplifiée
- Fiche-élève *La Convention internationale des droits de l'enfant*
- Une version simplifiée de la CIDE pour chaque élève (cf. infra « Infos utiles » pour la télécharger ou la commander gratuitement)

DÉROULEMENT

ÉTAPE 1 - Découverte de la CIDE

- Avant de commencer l'activité, préparer des magazines et journaux dans lesquels les élèves pourront découper. En placer quelques-uns sur chaque table. Donner ensuite la consigne suivante aux élèves.
Si je vous parle des droits de l'enfant, qu'est-ce que cela vous évoque ? À quoi les associez-vous ? Pour répondre à cette question, je vais demander à chacun d'entre vous de sélectionner et découper une image, un mot, une courte phrase dans un magazine qui vous fait penser aux droits de l'enfant. Vous aurez ensuite l'occasion d'échanger avec le reste de la classe.
- Mise en commun : les élèves échangent en sous-groupes de quatre, d'expliquer aux autres leur choix d'image, de mot ou de phrase. Au bout de quelques minutes, leur donner une deuxième consigne.
Au sein de chaque groupe, je vais vous demander de vous mettre d'accord sur :
 - une façon de définir les droits de l'enfant ;
 - la nature de ces droits : quels sont-ils, plus précisément ?
 Distribuer une feuille blanche à chaque groupe, pour que les élèves puissent y inscrire leurs réponses.

Proposer une mise en commun générale, où un porte-parole par groupe vient présenter ce sur quoi ils se sont mis d'accord. Coller les feuilles de chaque groupe au tableau pour garder une trace, sur laquelle il sera possible de rebondir par la suite.

- Présenter la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Se référer à la fiche *Focus sur la Convention internationale des droits de l'enfant* où des informations complètes et détaillées sont à disposition. Afficher au tableau le poster reprenant une version simplifiée de la CIDE. Fournir à chaque élève une version simplifiée de la CIDE.

La Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE) de 1989

Le 20 novembre 1989, l'Organisation des Nations unies (ONU), qui regroupe la majorité des pays du monde, adopte la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE). Chaque pays doit ensuite le ratifier pour valider son adhésion pleine et entière. Parmi les 197 pays du monde reconnus officiellement par l'ONU, seuls les États-Unis ne l'ont pas fait. Jusqu'à ce jour, aucun autre traité international relatif aux droits humains n'a suscité un tel consensus de la part des États.

ÉTAPE 2 - Les droits de l'enfant à travers trois situations concrètes

- Distribuer une situation (A, B ou C) à chaque élève (cf. annexe). Leur demander de la lire attentivement, et de répondre individuellement aux questions suivantes.
 1. *Peux-tu résumer l'histoire de l'enfant présenté dans cette fiche ? Cette situation te surprend-elle ? Oui/non, pourquoi ?*
 2. *Est-ce que cet enfant jouit pleinement de l'ensemble de ses droits ? Si cela n'est pas le cas, lesquels ne sont pas respectés, d'après toi ?*
 3. *Si cet enfant se trouvait face à toi, que lui dirais-tu ou que ferais-tu ?*
 Il est possible d'écrire ces questions au tableau, et de demander aux élèves d'y répondre par écrit sur une feuille blanche.
- Former trois groupes : un groupe rassemblant tous les élèves avec la situation A, un autre avec ceux ayant travaillé autour de la situation B, et un dernier pour la situation C. Proposer aux élèves d'échanger leurs réponses, leurs opinions sur la situation reçue, et de se mettre d'accord sur les droits non respectés. Passer entre les différents groupes, et intervenir si nécessaire (notamment pour les articles de la CIDE à associer à chaque situation). Préciser qu'ils doivent participer aux échanges et être bien attentifs, car ils seront ensuite tous des représentants de la situation analysée auprès des autres élèves. Réponses (il s'agit des principaux droits à évoquer pour chaque situation, mais d'autres droits peuvent être évoqués) :
 - Situation A : articles 6, 22, 27, 28, 29
 - Situation B : articles 31, 32, 33
 - Situation C : articles 2, 6, 24, 28, 29
- Former des trios d'élèves tels que chacun est composé d'un représentant de la situation A, d'un représentant de la situation B, et d'un autre de la situation C. Chaque représentant explique aux deux autres en quoi consiste la situation de l'enfant reçue, et résume ce qui s'est dit lors des échanges à l'étape précédente.

ÉTAPE 3 - Débriefing et point sur la situation des droits de l'enfant dans le monde

- Débriefing suite à l'activité qu'ils viennent de vivre.
Que retenez-vous de cette activité et des échanges qui ont eu lieu ?
- Distribuer la fiche-élève *Focus sur la Convention internationale des droits de l'enfant*. La parcourir ensemble en s'attardant sur la situation des droits de l'enfant dans le monde (il peut être utile pour cette partie de l'activité de consulter au préalable la fiche à destination des enseignants *Focus sur la situation des droits de l'enfant dans le monde*). En discuter. Conclure l'activité en proposant d'agir pour des enfants dont les droits sont bafoués.

Action

Il est possible de terminer cette activité en expliquant la situation d'un jeune prisonnier d'opinion ou d'un jeune défenseur des droits humains menacé soutenu par Amnesty International et en proposant aux élèves de faire un dessin ou d'écrire un message de soutien à cette personne. Des cartes postales à adresser à des individus en danger dont les droits humains ont été bafoués peuvent être commandées gratuitement auprès du programme jeunesse d'Amnesty International Belgique francophone.

Pour connaître les propositions d'actions en cours du programme jeunesse et commander le matériel lié à ces actions, rendez-vous sur www.amnesty.be/inscriptions

Infos utiles

- Pour télécharger la Convention internationale des droits de l'enfant en version simplifiée ou la commander : www.amnesty.be/cidejeunes
- Pour vous aider à préparer au mieux cette activité, nous vous conseillons de consulter au préalable nos fiches focus sur les droits de l'enfant accessibles sur : www.amnesty.be/plateforme

ANNEXES/DOCUMENTS DE L'ACTIVITÉ

Témoignages recueillis par l'UNICEF¹

Situation A : Hiba, réfugiée syrienne



© UNICEF

Hiba Al Nabolsi est une fille de 10 ans qui a grandi en Syrie, un pays déchiré par la guerre. Après un voyage éprouvant, elle et sa famille ont trouvé refuge dans un camp de transit pour migrants et réfugiés dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine, où « l'Espace Amis des Enfants » soutenu par l'UNICEF l'aide à retrouver le sourire. Les beaux yeux verts de cette jeune fille expriment une tristesse profonde lorsqu'elle pense à Deraa, sa ville natale, et l'un des endroits les plus touchés par le conflit armé en Syrie.

L'époque d'avant-guerre semble un rêve lointain pour Hiba. Elle se souvient comment elle se préparait pour l'école, des dessins colorés qu'elle faisait et des rires de ses amis dans la cour de récréation. *« J'adorais aller à l'école, mais les écoles ont fermé. On ne pouvait plus sortir. Et ensuite les bombardements ont commencé. »*

En 2014, pour protéger sa femme, ses cinq fils et sa fille, le père de Hiba, Abde, un chauffeur de 43 ans, a décidé d'entamer un long voyage pour gagner l'Europe, un endroit qui semblait être un havre de sécurité et la promesse d'une vie normale. Hiba explique que sur la route, quand ils étaient toujours en Syrie, son frère aîné a été tué. *« C'était le frère que j'aimais le plus. Il me manque tellement. »*, raconte la jeune fille en soupirant.

Pour le reste de la famille, la suite du trajet a été très difficile. Ils n'avaient pas assez d'argent ni de nourriture, et ils voyageaient avec un bébé – Wisam, le dernier né. À ce

¹Les trois témoignages proviennent de la page suivante d'UNICEF Belgique : www.unicef.be/fr/les-temoignages-des-enfants-que-lunicef-a-soutenus

moment-là, le frère le plus jeune de Hiba, Hossam, avait 7 ans, et son frère plus âgé, Yusef, avait 11 ans. *« Hiba a beaucoup aidé ses frères. Je ne sais pas ce que j'aurais fait sans elle. »* raconte sa mère, Nesrin, qui a 39 ans.

En février 2015, la famille a atteint la côte qui borde les eaux froides et tempétueuses de la Méditerranée, en Turquie. *« On est monté dans un bateau pneumatique avec d'autres personnes. Nous avons commencé à naviguer, mais ensuite le moteur s'est arrêté. »* Hiba se souvient. La famille est restée dans le bateau défectueux pendant plusieurs heures. *« De nombreuses personnes pleuraient. Mais je n'avais pas peur. Je voyais un hélicoptère arriver. J'attirais leur attention là-dessus et leur disais qu'ils ne devaient pas avoir peur, que les secours étaient en route. Et c'est ce qui s'est passé : nous avons été sauvés. »*, explique Hiba.

En mai 2015, Hiba et sa famille ont réussi à atteindre l'ancienne République yougoslave de Macédoine, après plusieurs tentatives pour franchir la frontière. *« Nous devons traverser une rivière et ma mère s'est fait mal à la jambe. Nos vêtements étaient mouillés. Nous grelottions de froid »*, se rappelle Hiba.

« Mais aujourd'hui, nous nous sentons mieux – beaucoup mieux – ici. » C'est le milieu de l'été et la famille s'est adaptée à la routine quotidienne du centre de transit pour réfugiés et migrants près de Gevgelija. La famille Al Nabolsi vit dans un petit abri de fortune, comme 200 autres familles réfugiées et migrantes. Il est difficile de respirer dans la petite maisonnette en métal, car il y a peu de ventilation. Pendant l'été, il fait trop chaud dans l'abri et en hiver, il fait trop froid. Même si les besoins basiques des familles sont couverts, celles-ci n'ont pas le droit de franchir les portes du centre. Elles ne savent pas combien de temps elles vont devoir attendre pour une solution permanente d'installation.

(...) Malgré les souvenirs traumatiques de la guerre et le voyage risqué, Hiba est une fille joyeuse avec de grands rêves et un optimisme inébranlable. *« Je sais que mon avenir est très prometteur. Je veux devenir professeur d'anglais et enseigner aux enfants, car tous les enfants méritent une belle vie – une belle vie pour chaque enfant. »*

Situation B : Diego, habitant d'un quartier en proie à la violence



© UNICEF

Diego Ramirez vit dans un quartier de la banlieue de San Salvador (la capitale du Salvador), connu pour être l'un des endroits les plus dangereux d'un pays à très haute criminalité. Dans ce quartier, l'UNICEF soutient un programme culturel grâce auquel les enfants de la municipalité sont encouragés à utiliser l'art comme mode d'expression. Il s'agit de l'une des rares aires publiques sécurisées dans un quartier considéré partout ailleurs comme dangereux.

La petite ville de Santo Tomas d'El Salvador possède l'un des taux de criminalité les plus élevés au monde. En 2015, on y enregistrait 1 mort par 1000 habitants. Santo Tomas fait partie du grand San Salvador, la capitale, et compte 25 000 habitants. Des membres de gangs y recrutent des enfants dès l'âge de 10 ans, en leur offrant de l'argent, des téléphones portables, des vêtements et des chaussures en échange du transport de drogues ou d'armes. Lorsque ces enfants refusent de faire ce qu'on leur demande, ils sont menacés ou battus.

La violence dans les rues a engendré une telle insécurité dans le pays que les parents tentent de garder le plus possible leurs enfants à la maison. Un programme permet cependant aux enfants de mettre le nez dehors. Il combine art, culture et apprentissage au sein d'un environnement sécurisé et protégé. Diego a neuf ans et est l'un des 130 participants de ce nouveau programme. Il connaît bien les problèmes de violence dont souffre sa ville natale.

« Il faut vraiment être très prudent. Les enfants doivent se faire accompagner par un adulte. Si je n'étais pas ici à ce workshop, je serais resté à la maison. » Diego est ravi de pouvoir s'exprimer par le biais artistique. *« Lorsque je prends part au workshop, je me sens heureux. Je me libère et je peux m'essayer à différentes choses comme l'expérimentation de couleurs en peinture, par exemple. »*

(...) Diego impute son regain de confiance en lui et ses meilleurs résultats au programme : « *J'ai plus de facilité à parler en public, parce que l'art m'a permis de mieux m'exprimer.* » Lorsqu'il n'est pas pris par le workshop ou l'école, Diego passe son temps à la maison à jouer avec Nancy Gisela, sa petite sœur de trois ans. Elle se lance tous les jours dans ses bras lorsqu'il rentre à la maison. Elle éprouve beaucoup d'admiration pour son frère aîné. Diego se souvient avec plaisir des photos qu'il a prises d'elle lors de son dernier anniversaire.

La fascination de Diego pour la photographie ne s'arrête pas aux clichés qu'il prend de sa famille. « *Lorsque je serai grand, je désire faire de la photo. Je veux voyager et prendre des photos d'oiseaux dans tous les pays du monde.* »

Sa participation aux workshops artistiques et culturels ont inspiré Diego quant à la vision qu'il pouvait avoir sur sa communauté, son pays et sur le monde : « *J'aimerais bien voir Santo Tomas dotée d'un beau parc, rempli de visiteurs qui dessinent ou de promeneurs prenant plaisir à y flâner. Mon rêve pour El Salvador, ce serait qu'il n'y ait plus d'enfants de la rue. Si j'étais président, je commencerais par créer un workshop pour la peinture, l'art, le dessin, la guitare, la photographie et la vidéo. Et je donnerais à tous les enfants du monde la santé, du bonheur et une bonne éducation.* »

Situation C : Salamatu, survivante de l'Ebola



© UNICEF

Salamatu Korsu a 10 ans à peine, mais elle a déjà vécu l'une des plus grandes crises dans le domaine de la santé publique de ces dernières années : l'épidémie Ebola. Elle vit dans un quartier pauvre de Kenema, une bourgade en Sierra Leone, où l'on a enregistré les premiers cas d'Ebola, en 2014. L'UNICEF soutient l'hôpital où la fillette a été prise en charge après un diagnostic positif.

« J'ai vu beaucoup de gens mourir. Des voisins et des amis. », se souvient avec tristesse Salamatu – ou plutôt Sallay, comme l'appelle sa famille. Lorsque son père, un agent de police respecté, a contracté l'Ebola, en 2014, Sallay a tenté de le soigner. « Elle était constamment à ses côtés. Elle lui donnait à manger et lui servait du thé. » raconte sa mère, Icha Korsu. « Nous pensions qu'il souffrait d'hypertension. Ce n'est qu'après sa mort que nous avons découvert précisément ce qu'était l'Ebola. »

En Sierra Leone, au Liberia et en Guinée, l'épidémie Ebola a touché plus de 27 000 personnes et en a tué plus de 10 000. Sallay fait partie de ces 18 000 enfants qui ont perdu l'un ou leurs deux parents suite à la maladie. La maladie à virus Ebola a touché quelques-uns des pays les plus pauvres et des communautés les plus vulnérables de la planète. Environ 1 personne infectée sur 5 était un enfant. La mortalité était particulièrement élevée parmi les enfants.

Il n'y a pas eu beaucoup de temps pour faire son deuil. Car deux jours à peine après le décès de son père, Sallay, ses deux frères aînés et leur mère présentaient eux aussi les symptômes de la maladie. *« Sallay est ma petite, ma fille cadette. Mon cœur s'est déchiré lorsque je l'ai vu décliner avec des yeux tout rouges et de fortes fièvres. Elle était tellement faible », se rappelle Isha.*

En août 2014, la famille fut admise à l'hôpital de Kenema, un centre de santé approvisionné par l'UNICEF en médicaments et matériel de base nécessaire pour enrayer l'épidémie d'Ebola. Sallay fut la dernière de la famille à se remettre de la maladie. Isha se souvient encore du moment où elle a reçu un coup de téléphone de l'infirmière qui soignait sa fille. *« Elle me disait que Sallay recommençait à manger.... J'étais tellement heureuse, je n'arrivais même pas à parler. Je me suis mise à pleurer. »*

(...) Les moments qui ont suivi sa convalescence ne furent pas simples pour Sallay. La jeune fille fut mise à l'écart par ses camarades qui craignaient de contracter la maladie. *« Mes condisciples refusaient que je les touche ou que je m'approche d'elles. Ça a été très difficile pour moi. »*

L'école fut fermée pendant une année, un mois après la sortie d'hôpital de Sallay. *« Étudier c'est super. J'aime les maths et les sciences... L'école m'a beaucoup manqué. Vous savez, l'essentiel pour les enfants c'est de pouvoir aller à l'école »,* déclare Sallay. La fermeture nationale des écoles intervenue lorsque l'épidémie a éclaté fut une période compliquée pour la jeune fille. Une chose cependant lui permit de garder le moral : *« Je pouvais suivre les cours à la radio »,* explique Sallay. Elle nous montre une petite chaise sur laquelle elle écoutait des heures durant les programmes éducatifs qui passaient à la radio. Le programme a permis à de nombreux enfants de ne pas décrocher jusqu'à ce que la crise soit passée.

En 2015, le gouvernement a déclaré la fin de l'épidémie et l'école de Sallay a pu rouvrir ses portes. Les campagnes spécifiques de l'UNICEF ont permis d'améliorer l'hygiène, de réduire les cas d'Ebola et de combattre la stigmatisation dont étaient victimes les survivants de la maladie.

Aujourd'hui, Salamatu n'a plus peur de parler. Malgré cette expérience traumatisante, elle arbore un grand sourire en sautant à la corde avec une énergie débordante. Elle a aussi des projets plein la tête. *« Je veux devenir infirmière ou... banquière, afin de pouvoir subvenir aux besoins de ma famille. »*